



Présentation aux commissaires de l'OCPM
Tropiques Nord – Le 14 juin 2023

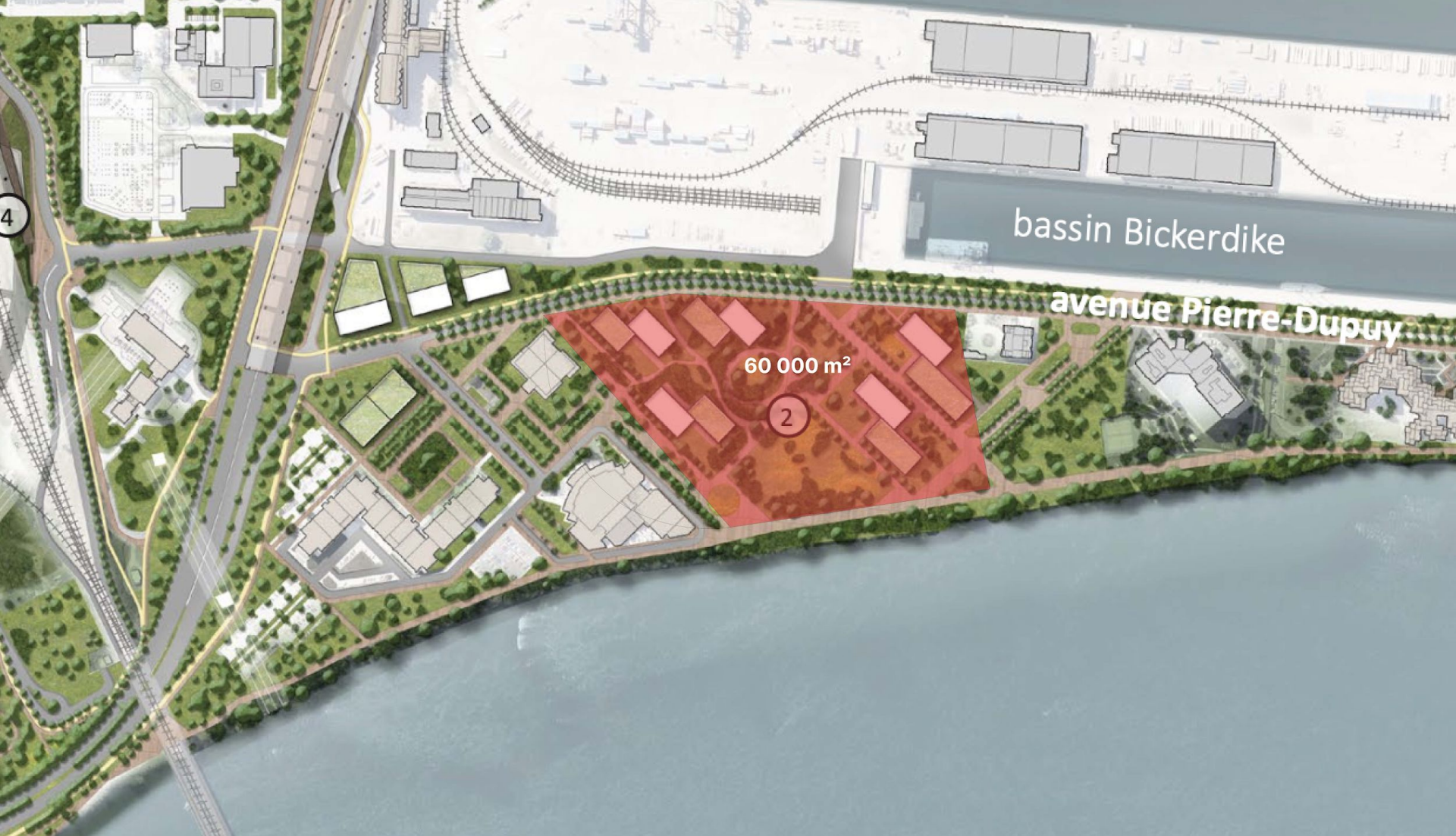


- Tropiques Nord dans son mémoire exprime son soutien aux principes énoncés dans le Plan directeur :
- Optimiser la conservation de l'espace au sol;
 - Rendre au parc des vestiges son héritage historique;
 - Promouvoir la carboneutralité et plus.



Tropiques Nord dans son mémoire met surtout l'accent sur deux enjeux :

- La densité résidentielle proposée qui est irréaliste et contredit les principes énoncés;
- La promenade riveraine proposée traversant les propriétés d'Habitat 67 et de Tropiques Nord.



Le projet de développement résidentiel dans le parc des vestiges prévoit 2 600 logements sur 60 000 mètres carrés.



Une comparaison avec le Quartier Pointe-Nord de l'Île-des-Sœurs montre 2 200 logements sur 78 000 mètres carrés à la fin du développement résidentiel



Il y a un choix à faire entre :

- Le modèle de densité urbaine du Quartier Pointe-Nord;
- Un développement compatible avec les principes énoncés.



Le 2e enjeu est celui de la promenade riveraine.

- Vous verrez qu'il n'est pas possible de traverser Habitat 67
- Traverser Tropiques Nord voudrait dire aussi **SORTIR** par Tropiques Nord



La distance entre les berges et certaines résidences d'Habitat 67 n'est que de 1,93 mètre, rendant le passage de la promenade impossible.



À Tropiques Nord, il faudrait relocaliser trois des puits de géothermie creusés à 1 500 pieds de profondeur.

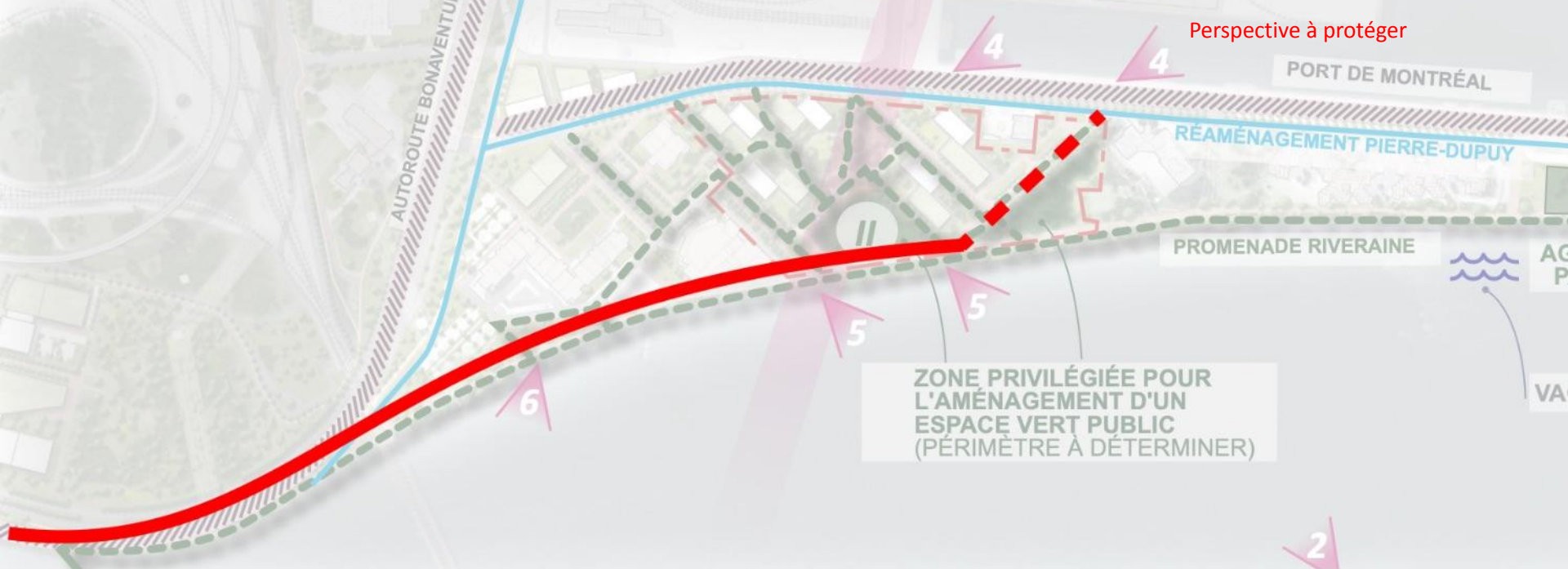


3^e puits
à relocaliser



Photo: Olivier Martel Savoie

Dans l'impossibilité de passer par Habitat 67, une sortie par l'entrée de garage de Tropiques Nord affecterait la circulation des résidents et piétons de même que la collecte d'ordures et de recyclage.



Cette suggestion de tracé permettrait :

- L'accès à la promenade riveraine par l'avenue Pierre Dupuy;
- D'agrémenter le tracé de références historiques;
- De créer un espace citoyen auquel les riverains actuels pourraient contribuer.